

## **Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'asbl FVWB du LUNDI 2 Mars 2020 à BEEZ**

Présents :

**Président** : D. Van Daele

**Administrateurs** : D. Reterre, F. Fossepré, P. Schmets, F.Vandenbemden, A.M Habets, E. Davaux

**Responsables cellules** : Didembourg C.

**Invités permanents** : Achten P, Van Bever D, Gruselin R, Didembourg M, Van Der Vorst P.

**Excusés** : M. Loppe , B Valentin.

---

En ouverture de ce premier CA présidé par M. Van Daele, ce dernier souhaite la bienvenue aux membres présents et se félicite du climat dans lequel s'est déroulé la dernière A.G.E . Il revient sur quelques modalités pratiques concernant la prochaine AG afin de permettre d'être dans les « rails » par rapport aux délais prévus dans notre ROI.

Entretemps, M. Offerman Francis s'installe autour de la table de réunion sans apparemment avoir été convoqué officiellement. Après discussion, il s'avère que la présence de ce dernier n'est pas autorisée car pas prévue dans nos statuts. Il quitte donc la séance.

### **Présentation du Directeur Technique du projet « Centre développement et de formation ».**

Un relevé fait au 1<sup>er</sup> janvier 2020 reprenant les affiliés de 12 à 16 ans recense 399 garçons et 1229 filles dans cette catégorie d'âge. Des chiffres inquiétants qui demandent donc la mise en place d'un plan pour améliorer le nombre et la qualité de nos affiliés.

Actuellement, Centre de Développement = double affiliation et rien de plus....

Afin de combler cette « coquille vide », le D.T présente son projet pour redéfinir le concept de ces centres.

**Chronologiquement, cela pourrait se faire en différentes étapes.**

2020 – 2021 : définition du concept.

2021 - 2022 : création des centres.

2022 – 2023 : évaluation et adaptation du projet.

Après cette présentation, différentes questions sont posées.

2 centres par entité, cela n'est-il pas trop peu ?

Le tout sera-t-il mis en application en une seule étape ?

La FVWB est-elle prête pour cette réforme ?

Les critères proposés sont-ils pertinents et réalisables ?

Un consensus se dégage pour présenter le concept de cette réforme au vote lors de la prochaine AG tout en prévoyant une date future pour la mise en application.

Discussion sur la double affiliation interne et ce, en prévision de la demande qui devra être réitérée lors du prochain CA de V.B.

Avis presque unanime : elle doit rester d'application car elle permet aux jeunes de participer au jeu dans une rencontre de niveau supérieur, même si parfois certains clubs ont abusé de cette facilité en n'en respectant pas l'esprit et en faisant une mauvaise application de cette règle. Il faut donc reformuler la proposition et changer les termes en parlant d'une licence donnée pour jouer à un certain niveau et plus parler de double-affiliation.

### **Appel à candidature pour le poste de responsable de la cellule technique.**

Le 1<sup>er</sup> projet du profil demandé, proposé en janvier, doit être complété et affiné.

Report de ce point à un prochain CA.

### **Appel à candidature pour l'administrateur du Hainaut, de Namur, du BW.**

Confirmation en séance que les personnes proposées seront pour le Hainaut, D. Van Bever et pour Namur, M. Didembourg.

Demande sera faite au BW pour connaître avant le 13 mars la personne proposée pour leur entité.

### **Rapport C.A de VB du 20/2/2020.**

Le président tient à rappeler à chacun son rôle dans un CA et son devoir de discrétion par rapport à certaines informations reçues.

F. Vandembenden commente le mail qu'il a envoyé pour faire rapport sur cette dernière réunion .

Nouvelle réunion prévue le jeudi 5 mars pour poursuivre le travail avant présentation au C.A.

## Désignation de 2 administrateurs mandatés pour les signatures.

Le CA donne mandat au président (Van Daele Daniel) et à la secrétaire ( Habets AM) pour la signatures des pièces soumises à l' ADEPS.

## Problème de règlement au sujet du nombre d'équipes composant les séries FVWB.

F. Vandenbenden , suite à la demande faite par un responsable de club, demande des précisions sur le nombre d'équipes prévues en Promotion Messieurs.

Le R.C de 2019-2020 renseigne 3 séries de 10 équipes chez les Messieurs, et 2 séries de 12 équipes chez les Dames.

Pour la prochaine saison, rien n'est encore prévu vu que le Règlement Complémentaire doit être finalisé pour le 15 mai prochain. Une discussion à ce sujet a eu lieu lors d'un précédent CA. Sa question est de savoir comment justifier le passage à 33 équipes pour la saison prochaine. Il faudra donc tenir compte de cette remarque lors de l'élaboration du prochain R.C.

## Return aux entités.

Pour régulariser le solde dû aux entités, une somme avait été provisionnée. Le CA donne son accord pour la liquidation des montants prévus vu que le résultat de l'exercice 2019 le permet.

## Bilan et compte 2019.

D. Van Daele commente les documents relatifs au compte de résultat de 2019. L'exercice comptable se solde par un léger boni. Le contrôle des comptes a été fait par la fiduciaire, le rapport est attendu dans les prochains jours.

Le CA accepte de présenter ces comptes pour approbation à la prochaine AG.

Comme prévu dans les statuts de l'Asbl ( Art 33 ) , un appel à candidature pour un commissaire au compte sera fait via le site de la fédération et des entités.

## Fixation de l'ordre du jour de l'A.G.

Le CA arrête l'ordre du jour qui sera transmis avec la convocation 15 jours avant la date prévue pour l'AG.

## Divers.

- Précisions données concernant le règlement juridique sur certains termes ajoutés au projet qui sera présenté pour approbation à l'AG.
- Au sujet des indemnités de formation et après avoir contacté le juriste de l'AISF , il s'avère que notre réglementation respecte le décret.

- C. Didembourg donne des informations sur le projet « Fair Play » au niveau arbitrage.

Dans les différents niveaux (si possible) et à la même date (en septembre), les arbitres porteraient une tenue avec la mention « Je suis un arbitre, merci de m'encourager ». Cela devrait avoir un impact le plus large possible avec la participation des TV locales et nationales et la presse.

Fin de séance 22H30.

La secrétaire FVWB

A.M HABETS.